



Procès-verbal de la réunion du conseil municipal Du 13 Novembre 2020

Le vendredi 13 novembre 2020, Le conseil municipal de Fouilloy, convoqué le 6 Novembre 2020, pour traiter l'ordre du jour ci-dessous, s'est réuni dans la salle du conseil, sous la présidence de Mr Yves DUCROCQ, Maire de Fouilloy.

Etaient présents : Mesdames CAPON Martine, NOIRET Isabelle, SAUVAL Christèle, DEVAUX Katia, CAPLAIN Jessica, LEGRAND Isabelle, DEFROID Claudie,
Messieurs DUCROCQ Yves, BAILLET Ludovic, PICARD Sylvestre, BOCQUET Philippe, RONDOT Serge, SAGEZ Yves, RICARD Rémi, SMERDA Stéphane, DETRE François Xavier, GRIMAL Dominique.

Etaient excusés : Madame LECOCQ Catherine donne procuration à Me CAPON Martine et Me DESCOUTURES Sonia donne procuration à Me CAPLAIN Jessica.

Mr Yves DUCROCQ ouvre la séance le vendredi 13 Novembre à 19h00.

Ordre du jour abordé :

Approbation du Procès-verbal du dernier conseil municipal du 09/10/2020 :	2
Nomination d'un secrétaire de séance :	2
1. Délibération contrat d'accroissement temporaire d'activité :	2
2. Délibération paiement des heures supplémentaire agents titulaires, non titulaires, contrat et P.E.C	2
3. Délibération subvention ADMR	3
4. Délibération adhésion groupement d'achat papèterie avec la Com de Com	3
5. Délibération règlement intérieur Salle des Fêtes et Salle des Associations	3
6. Délibération décision budgétaire modificative N°2	3
7. Questions diverses	4



Arrondissement d'Amiens

Canton de Corbie

MAIRIE DE FOUILLOY**Approbation du Procès-verbal du dernier conseil municipal du 09/10/2020 :**

-Mme DEFRUIT demande d'ajouter sa remarque sur le contrat d'apprentissage :

Je voterai contre et je dis pourquoi :

Chaque année, la perception souligne le pourcentage trop élevé des charges des personnels par apport au budget de fonctionnement (+50%) et ce sera une dépense à rajouter, plus la prime pour le maître d'apprentissage. En 2019, j'avais fait le bilan du coût du fleurissement et des tontes de la commune. Le montant des salaires et des charges était de plus 100.000€, sans compter le contrat avec la Maisonnée pour la place et le lotissement Le Marché, le contrat avec Artisan des Cimes pour l'élagage des arbres, le coût de l'entretien des matériels.

Mr PICARD précise que l'embauche de cet apprenti se fait suite à l'arrêt de 2 contrats PEC et que le contrat de la Maisonnée est arrêté en 2021. Le coût des employés communaux baissera même suite à ce contrat et aux évolutions en cours.

-Mme LEGRAND demande d'ajouter la remarque concernant le contrat d'apprentissage, la réponse lui a été donnée verbalement lors de la séance.

Mr PICARD lui précise son nom à l'oral (et lui fait remarquer qu'il n'est pas obligatoire de préciser l'identité des employés par écrit pour des raisons de sécurité des informations (Loi RGPD)).

Nomination d'un secrétaire de séance :

Proposition de M. RICARD Rémi comme secrétaire de séance.

Résultat du vote à main levée :

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Adopté à l'unanimité.

Le secrétaire pour cette séance est M. RICARD Rémi

1. Délibération contrat accroissement temporaire d'activité :

Vu l'accroissement temporaire d'activité à l'ALSH mais aussi en cantine, écoles, (fin d'un PEC.) et remplacement occasionnel dans tous les services, de ce fait le Maire demande l'autorisation de pouvoir signer des contrats pour accroissement temporaire d'activité selon les besoins éventuels dans les différents services.

Résultat du vote à main levée :

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

2. Délibération paiement des heures supplémentaires :

Il est indiqué que dans certaines conditions et à certains moments on peut être amené à payer des heures supplémentaires à titre exceptionnel et pour travail exceptionnel au titulaire, non titulaire, contrats et P.E.C. M. Le Maire demande au Conseil Municipal d'autoriser ce paiement

Résultat du vote à main levée :

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

**3. Délibération subvention à l'Aide à Domicile en Milieu Rural :**

Demande si quelqu'un fait parti du bureau de l'ADMR ? Me CAPON est sortie car elle est membre du bureau.
L'ADMR a sollicité une subvention pour l'année 2020 à hauteur de 500€
Qui a été validée par la commission des fêtes, cérémonies et associations.
Mr le Maire demande donc l'approbation au conseil municipal pour cette subvention

Résultat du vote à main levée :

Pour : 17 Mme Capon sortie

Contre : 0

Abstentions : 0

4. Délibération adhésion groupement d'achat papèterie avec la Com de Com :

Convention avec la com de com pour le groupement de commandes pour la fourniture de papeteries.
L'objectif de cette procédure est de rationaliser les dépenses puisqu'elle permet de bénéficier d'économies substantielles.
Mr le maire demande au conseil municipal l'autorisation de signer cette convention

Résultat du vote à main levée :

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

5. Délibération règlement intérieur de la salle des fêtes et salle des associations :

Le nouveau règlement de location de la salle des fêtes et la salle d'association, vous a été proposé pour lecture, quelques modifications ont été apportées.
M. le Maire demande au conseil municipal de voter ce nouveau règlement

Résultat du vote à main levée :

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

6. Délibération décision budgétaire modificative :

La trésorerie nous demande de prévoir une DBM, car faute d'approvisionnement sur le compte 1641 (emprunts) le montant prévu n'a pas été arrondi à l'euro supérieur, il est donc nécessaire de prendre cette DBM.

Compte 1641 +1€ et compte 2183 -1€

Mr le Maire demande au conseil municipal de voter pour cette décision.

Résultat du vote à main levée :

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

**7. Questions diverses :**

Mme LEGRAND Demande d'octroyer une subvention pour les papillons blancs.

Mme LEGRAND demande si avec l'annulation du repas des aînés des bons seront distribués ?
Une réponse positive est donnée par Mme CAPON.

Mme LEGRAND demande si un fichier d'aide pour les personnes en détresse est réalisé par la commune
Mme CAPON explique qu'un fichier d'urgence sanitaire est en cours de création sur la commune pour recenser les personnes ainsi que la nature de leurs difficultés

M. DETRE demande quand aura lieu la prochaine commission des travaux

M. BAILLET précise que c'est en cours et que nous sommes en retard au vu des conditions sanitaires
Il y a plusieurs choses à voir ensemble avant la fin de l'année

M. Le maire précise que toutes les commissions sont en programmation

Mme LEGRAND demande si M. SMESSMAN a donné une suite sur une partie du terrain de la ferme Thirache. Mr le maire précise que le terrain a été borné et que les démarches ont été faites auprès du notaire. Nous attendons maintenant son retour en sachant que nous avons investi 400€ pour remettre à niveau le terrain

Mme DEFUIT demande qui traîne si c'est le notaire ou M. Smessman.

M. BOCQUET précise que nous allons relancer M. SMESSMAN la semaine prochaine

Mme LEGRAND demande des nouvelles sur la vente de la ferme Thirache.

Nous attendons mais les conditions sanitaires ne nous y aident pas

La pandémie n'aide pas les acquisitions en ce moment

Mme LEGRAND demande concernant la friche GAMM VERT. Avez-vous des demandes ?

M. DETRE : A qui appartient ce bâtiment ?

M. BAILLET répond : A la coopérative de Corbie et donc un groupement d'agriculteurs.

M. le Maire dit qu'il est triste d'avoir un espace vide et précise que par contre les travaux de l'ex centre commercial CASINO avancent bien.

Mme LEGRAND demande si l'activité du silo est arrêtée sur Fouilloy ?

M. BAILLET précise qu'il a été vidé le mois dernier et a cessé tout fonctionnement.

M. le Maire précise que dans le futur il faudrait étudier la question avec par exemple un centre médical.

La séance est levée à : 19h35

Le Maire, Yves DUCROCQ

